Le Petit Courrier de l'Ile d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité - Octobre 2020, n° 3

ÎLE D'ARZ
DEBOUT ET TENONS

Le mot du maire

Dialoguer

Il y a deux mois maintenant nous avons mis en place, un samedi sur deux, des permanences d'élus : un moment privilégié de discussion et d'échange, dont, au fil des semaines, le succès ne se dément pas. C'est la preuve qu'elles répondent à un réel besoin.

On pourrait faire des points abordés ou des questions posées un inventaire à la Prévert : ruissellement de l'eau de pluie, stop non respecté, pompe de puit cassée.

Ou encore : horaires des bateaux à revoir, réverbères trop longtemps allumés, arbres à élaguer.

Ou enfin : sentiers côtiers à entretenir, chasseurs indélicats, nuisances sonores…

La liste est longue et n'est pas close.

Bien sûr, nous ne prétendons pas résoudre tous les problèmes, mais nous nous engageons à faire le maximum pour répondre à vos préoccupations. Car ce qui peut paraître parfois un détail est en fait essentiel : il s'agit de votre vie quotidienne sur l'île, il s'agit de votre bien-être et pour nous c'est important.

Comme est important ce moment que nous partageons avec vous lors de ces rencontres : c'est un moment de dialogue, d'ouverture aux autres et de tolérance. Ce n'est pas toujours un exercice aisé, car il souvent plus facile de parler que d'écouter.

« Le dialogue est une renonciation à l'agressivité » a écrit Jacques Lacan.

Alors, n'hésitez pas : venez dialoguer avec nous, un samedi sur deux, de 10h à 12h à la mairie, notre maison commune !

Jean Loiseau

Zoom

Tempête Alex :
Lious a particulièrement souffert.
Trois semaines de travail seront nécessaires pour nettoyer le site. Nous vous rappelons que le bois tombé à terre est à votre disposition.

Actualités

Collecte des déchets : rencontre avec David Robo sur l'Ile d'Arz

David Robo, le nouveau président de GMVA et maire de Vannes est venu, à notre invitation, passer une matinée sur notre île en compagnie du vice-président chargé de la collecte, de la valorisation et du traitement des déchets, Christian Sébille.

David Robo a tenu à préciser d'emblée qu'il est particulièrement attentif à la spécificité des îles et veillera à ce que GMVA en tienne compte. Il a rappelé aussi que les services techniques de l'Agglo doivent suivre les directives des élus, et non l'inverse. Aucune nouvelle décision ne sera prise sans accord avec la mairie.

Nous avons d'abord rappelé les raisons du mécontentement des iledarais : la décision de contraindre les habitants de porter leurs déchets recyclables et le verre en déchèterie a été prise sans concertation et ne répond ni aux attentes et ni aux besoins de la population. Les particularités insulaires n'ont pas été prises en compte : population âgée, non-véhiculée, horaires d'ouverture de la déchèterie très réduits. Cette véritable dégradation du service rendu a entrainé un mécontentement important et une pétition qui a recueilli plus de 300 signatures.

Et nous avons insisté sur ce qui nous tient à cœur : sortir de cette situation par le haut, en faisant de l'Ile d'Arz une commune pilote, pionnière, une vitrine de l'agglo en matière de gestion des déchets. Il faut pour cela optimiser le tri et diminuer fortement la production, tendre vers le zéro déchet. Ceci doit être le fruit d'une réflexion collective.

D'ici là et à court terme :

-Déchets recyclables : des bacs jaunes individuels à roulettes devraient être distribués avant la fin de l'année.

-Verres : un point de collecte principal aux heures d'ouverture de la déchèterie n'étant pas satisfaisant, nous maintenons notre volonté de voir remis les bacs à verres, en attendant une meilleure solution ;

-Ordures ménagères : pour en réduire le volume, la mairie propose à GMVA l'installation d'un composteur collectif à la déchèterie ou de composteurs de quartiers ;

Il a été convenu avec M. Robo et M. Sébille qu'une solution à ces diverses problématiques devra être définie avant la fin de l'année.

Où est passé le bateau de 16h ?

Suite aux divers mécontentements exprimés au sujet des nouveaux horaires de bateaux, nous avons reçu à la mairie des représentants de Bateaux-Bus du Golfe, de la Région Bretagne et du réseau Kicéo (les bus de Vannes).
Trois points à l'ordre du jour :

- amélioration des nouveaux horaires de bateaux ;
- meilleure coordination bateaux/bus à Vannes ;
- abri à la Gare Maritime.

Nous avons regretté la mauvaise coordination bateau/bus à l'arrivée à la gare maritime. Elle pénalise notamment nos collégiens dont l'arrivée à l'heure aux cours n'est pas garantie. Par ailleurs le mercredi les cours se terminent à 12h et le bateau est à 13h35 : attente trop longue, pas d'abri et repas tardif.

Difficultés aussi pour les enfants de l'école de l'île : la sortie « piscine » a du être supprimée cette année. En raison de l'absence du bateau de 16h, celle-ci aurait impliqué 5 heures sur le continent…pour une activité de 40 minutes !

Par ailleurs, de nombreux entrepreneurs travaillant sur l'île regrettent cette suppression qui a aussi pour conséquence un bateau de 17h35 systématiquement bondé !

M. Cardey (Bateaux-Bus du Golfe) propose d'étudier un bateau vers 16h (Béluré) à la place de celui de 15h20.

Nous avons aussi évoqué le problème de la durée de validité du titre de transport : en raison du temps de navigation plus long entre la gare maritime et Béluré, la durée de validité d'une heure du ticket (ou de la carte scolaire) ne fonctionne plus.

A ce sujet, M. Ansoult (Kiceo) va se rapprocher de GMVA et des « Transports Iledarais ».

A aussi été évoqué aussi le problème de la gare maritime, pas ou mal protégée du vent et de la pluie ; question cruciale avec la mauvaise saison qui arrive.

En attendant la réalisation d'un projet plus global (2025), M. Le Méro (Région Bretagne) étudie avec la ville de Vannes une solution provisoire dès cet hiver.

Pour terminer, nous avons exprimé notre souhait de gratuité du passage des vélos pour les insulaires.

Prochaine réunion le 20 octobre, au cours de laquelle nous attendons des réponses concrètes.

En bref…

Insulaires 2.0 : comme vous le savez, en raison de l'épidémie de Covid-19, le Festival des Insulaires, prévu à l'Ile aux Moines, n'a pu avoir lieu…mais a eu lieu quand même ! Et d'une drôle de façon : il suffisait de se rendre au Gourail le 26 septembre à 19h.

Le festival s'est déroulé sur grand écran devant un public d'Iledarais surexcités et de très bonne humeur !

Pendant près de trois heures, à l'aide de petits films et de séquences en direct, chacune des îles du Ponant a pu mettre en valeur sa spécificité, son sens de l'humour, les beautés de ses paysages et l'enthousiasme de ses habitants. L'Ile d'Arz n'est pas prête d'oublier une partie de tir à la corde avec l'Ile aux Moines. Reste à savoir maintenant si les deux clochers se sont rapprochés…

Vous l'avez compris, tout cela a été possible grâce à internet et à « Zoom ». Et grâce aussi au talent de nos bénévoles iledarais !

De l'eau sous l'Ile d'Arz : lors de la précédente mandature, et sous l'impulsion de Jacques de Certaines, deux élèves-ingénieurs en hydrogéologie et deux de leurs professeurs de l'Institut Polytechnique UniLaSalle sont venus à l'Ile d'Arz pour des campagnes de terrain.

Une dernière campagne a eu lieu au mois de septembre ; l'objectif était de répondre à deux questions : quelle est la ressource en eau souterraine sous l'Ile d'Arz ? Y-a-t-il une interférence entre l'eau de mer et l'eau douce ?

A cette étape, et sans tirer des conclusions précises et définitives, plusieurs informations semblent fiables : la nappe d'eau autour du centre de l'île aurait une superficie de 1 km^2. La hauteur de cette nappe serait de 4 à 5 mètres. Il ne s'agit pas d'un lac souterrain mais de roche (gneiss) dégradée contenant 3% d'eau ; soit une quantité d'eau d'environ 140 000 m^3 avec une marge d'erreur d'environ 20%.

Restait à savoir si cette eau, qui se trouve sous le niveau moyen de la mer, est contaminée par celle-ci. Seuls de rares puits, près de la côte, contiennent un peu d'eau salée et la grande marée (coefficient 113) n'a pas accentué cette contamination.

A l'heure où l'eau potable revient très cher, il ne faut pas oublier que cette eau est notre bien commun. La question est de savoir comment l'exploiter et la préserver.

La vie des commissions

« HABITER ET HARMONISER »

Place Capote épisode 2

La deuxième réunion pour l'aménagement de la place Capote et la venelle Marie Tatibouët a eu lieu le vendredi 18 septembre dans la salle du conseil à la mairie.
Les représentants des 7 tables de la réunion du 28 août étaient présents. Le but de cette réunion était d'avancer dans la définition du cahier des charges et de dégager un consensus en passant en revue les différents enjeux : usages (voitures, riverains, vélos, piétons), sécurité, embellissement et sens global que nous voulons donner à cette place.

Ce qui semble faire consensus :
1- redonner à la place un nom correspondant à son ancien usage. Le nom restant à définir.
2-ne pas implanter de banc public ou table.
3- installer un faible éclairage au sol sous forme de leds à énergie solaire.
4-imposer pour tous la piétonisation de la venelle.
5-implanter un rack à vélos (endroit à préciser) pour décharger la grande rue.
6- créer deux places de stationnement sur la rue du Gourail.
7-arrondir le côté Nord de la place pour permettre aux camions un bon rayon de giration.
8- drainer la place pour éviter la présence d'eau.

Ce qui reste à débattre :
Il est envisagé, en complément de stationnement, un ensemble d'espaces bien marqués au sol et mieux répartis dans le bourg. Toutes ces places seraient à durée limitée.

A titre d'exemple : une place pour handicapés devant le mur Ouest de la Marie Bernique

dans le renfoncement ; deux places derrière le musée ; deux places supplémentaires devant le mur de La Grée ; deux places à l'emplacement du marché ; une place devant la Mairie ; une place à côté de La Marine. On reste donc entre 50 à 150 mètres des lieux de destination, ce qui est raisonnable.

Pour la sécurisation, des chicanes, sens interdits et panneaux indicateurs sont à préciser. Pour l'embellissement, une majorité semble se prononcer pour la mise en valeur de l'affleurement rocheux considéré comme décor. Pour la végétation, un léger talutage au pied des murs avec des plantes locales semble suffisant, sans arbre ni arbuste.

Merci à toutes et tous pour votre participation

La prochaine réunion est prévue le vendredi 20 Novembre entre 10h et 12h salle du Conseil municipal.

Ce travail sera ensuite présenté à l'approbation du maire et du conseil municipal.

Nicole L'Alexandre et Michel Dudon

« GRANDIR ET APPRENDRE »

Conseil municipal des jeunes, les candidatures sont ouvertes !

INSCRIPTION EN MAIRIE AVANT LE 31 DECEMBRE 2020
OUVERT AUX 7-16 ANS RESIDENTS PRINCIPAUX COMME SECONDAIRES

Quel pourrait être leur champ d'action ?

Culture : Choix de livres, dvd, disques, bd à la Médiathèque – Choix du Ciné du dimanche - Mise en place d'une expo, d'un concert, d'un festival de contes ou de marionnettes…

Aménagement de l'île, projets solidaires : Nature et environnement, réflexion sur les feux, le trait de côte, nos déchets... Dispositif argent de poche comme des opérations nettoyage des plages permettant aux jeunes de financer leurs projets…

Citoyenneté : Aide aux personnes âgées, courses, visites amicales - Sécurité routière – Secourisme…Ceci n'est qu'à titre indicatif, les champs d'intervention étant très vastes. Ce sera au conseil des enfants de déterminer leurs actions !

D'ici les vacances de Noël nous leur demandons de réfléchir à cet outil qui les impliquera concrètement, se sentant écoutés, respectés dans leurs choix et action, apprenant à gérer un budget, et donc devenant des acteurs à part entière de la vie de leur île. Cette expérience les fera grandir.

Fabienne Jean

« SOIGNER ET ACCOMPAGNER »

Changement de date pour la réunion d'information sur notre service social : Jeudi 15 octobre à16h, salle du Gourail.

Vous êtes invités à participer à une réunion sur les aides et les actions proposées par notre département dans le domaine social et de la PMI. Mme Christelle CARO, assistante sociale viendra accompagnée de sa responsable, Mme Lecèdre ; elle fera un exposé avant de répondre à vos questions … Venez nombreux, cette réunion est pour vous.

Philippe Rougier

« SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »

Une 2ème étape franchie pour le dossier Unesco !

L'Association « Paysages de Mégalithes » porte le projet d'inscription à l'UNESCO des mégalithes de Carnac et du Sud-Morbihan. Carnac et les rives du Golfe concentrent une richesse exceptionnelle de sites mégalithiques de 7 000 à 5 000 ans av. JC qui forment un contexte architectural et monumental de plus de 500 monuments. Une première étape a été franchie avec succès en décembre 2017 avec la validation par le Ministère de la Culture et de la Communication de la valeur universelle et exceptionnelle de ces sites.

En février 2020, la seconde étape a été franchie. Le Comité français du Patrimoine Mondial a validé la méthode de délimitation. Il s'agit d'une étape très importante qui permet de concourir à la troisième et dernière étape : le plan de gestion des sites.

Les limites des zones et communes retenues sont détaillées en 4 aires. L'aire qui nous concerne est comprise entre la pointe Sud de l'ile d'Arz, l'ile aux Moines, Arzon, une partie des communes de Larmor-Baden, Baden, Locmariaquer, Saint-Gildas de Rhuys, Sarzeau.

Sont prévus en 2020 : étude des travaux paysagers des sites mégalithiques, communication au grand public, avec des scientifiques sur chaque commune concernée, étude de la signalétique et plan grand paysage.

Si le site est classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, il s'agira d'une image d'excellence pour l'ensemble de la région avec d'importantes retombées économiques.

Daniel Lorcy

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

12 OCTOBRE
Réunion avec les artisans locataires du Douéro 17h sur place

14 OCTOBRE
Journée formation pour les inscrits à l'inventaire de notre patrimoine

15 OCTOBRE
Réunion publique « le service social à l'ile d'Arz » 16h au Gourail

19 OCTOBRE
Réunion avec les commerçants 16h salle du conseil municipal

20 NOVEMBRE
Réunion de la commission participative « Place Capote »
10h salle du conseil municipal

PERMANENCE DES ELUS
10h à 12h à la mairie

SAMEDI 17 OCTOBRE

SAMEDI 31 OCTOBRE

SAMEDI 14 NOVEMBRE

CINE DU DIMANCHE
17H30 AU MUSÉE

11 OCTOBRE
« Le chant du Loup »

18 OCTOBRE
« Edmond »

25 OCTOBRE
« La guerre des boutons »

INFOS PRATIQUES

MAIRIE
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h30 à 12H30

AGENCE POSTALE
Lundi au vendredi de 9h30 à 12h,
sauf le mercredi fermeture 11h45

MEDIATHEQUE MUNICIPALE
Samedi 14h00 à 16h00

CIPM « MARINS & CAPITAINES »
Mercredi au dimanche de 13h à 17h

COLLECTE POUBELLES
Ramassage bac individuel lundi matin